



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 Briançon cedex  
Tél : 04 92 21 35 97  
Fax : 04 92 20 38 90  
accueil@ccc Briançonnais.fr  
www.ccbriançonnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2015-83 du 06 octobre 2015**

**OBJET - Projet de règlement intérieur – régie  
ordures ménagères/maison et résidences des  
saisonniers/service de prévention spécialisée**

*Rapporteur : M. Guy HERMITTE*

Le 06 octobre 2015 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 29 septembre 2015 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Guy HERMITTE.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 31 pour la délibération n°2015-76  
32 de la délibération n°2015-77 à n°2015-89

Nombre de pouvoirs : 9

*M. Thierry BOUCHIÉ est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUÉRIN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA (à partir de la délibération n°2015-77), Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Philippe MICHELON, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

**Avaient donné pouvoir :** Mme Francine DAERDEN à Mme Marie MARCHELLO,  
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL,  
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM,  
M. Bruno DAVANTURE à Mme Catherine GUIGLI,  
Mme Renée PETELET à Mme Nicole GUÉRIN,  
Mme Catherine MUHLACH à Mme Catherine VALDENNAIRE  
M. Pierre LEROY à M. Sébastien FINE,  
M. Alain FARDELLA à M. Philippe MICHELON,  
M. Jean-Michel REYMOND à M. Thierry BOUCHIÉ.

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

**Vu** le décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail ;

**Vu** la délibération n° 2008-116 du 20 décembre 2008 portant adoption du règlement intérieur pour le personnel ;

**Considérant** la nécessité, pour la Collectivité, de se doter d'un règlement intérieur du personnel reprenant les spécificités des services de la Communauté de Communes du Briançonnais ;

**Considérant** qu'un groupe de travail (*direction, agents, représentants du personnel*) a travaillé sur chaque projet ;

**Considérant** que le projet de règlement intérieur du personnel soumis à l'examen du Comité Technique a pour ambition, sur la base des dispositions encadrant l'activité du personnel communautaire, de faciliter l'application des prescriptions édictées par le statut de la Fonction Publique Territoriale, notamment d'organisation du temps de travail, de gestion des congés et d'autorisations d'absence, mais également d'application en matière d'hygiène, de sécurité et d'aménagement des conditions de travail au sein de la Collectivité ;

**Vu** l'avis favorable de la Commission Affaires Générales et Finances du 21 septembre 2015 ;

**Vu** l'avis favorable du Bureau du 21 septembre 2015 ;

**Vu** l'avis favorable du Comité Technique du 22 septembre 2015 ;

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité**

- Adopte les règlements intérieurs du personnel pour la régie des ordures ménagères, la maison et la résidence des saisonniers et le service de prévention spécialisée, annexés à la présente délibération,
- Autorise le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais à signer tout acte y afférant.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>er</sup> vice-président,

**Guy HERMITTE.**



Date affichage : 08 OCT. 2015